

3EMES RENCONTRES REGIONALES DE L'ECONOMIE DE PROXIMITE 22 mai 2014

FICHE INITIATIVE

THEME : DEMARCHES INNOVANTES EN MATIERE DE COMMERCE, ARTISANAT, TOURISME

Titre : Favoriser le développement des entreprises artisanales par une filière d'approvisionnement reliant les producteurs locaux à l'agglomération

Porteur de projet : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Isère

➤ Le contexte

Le département de l'Isère s'est positionné en faveur d'une politique de circuits courts. Une étude réalisée en 2010 auprès d'un échantillon de 1000 ménages représentatifs en Isère a révélé un potentiel de consommation de produits locaux sur le territoire. Si les achats se font principalement sur les marchés, les consommateurs sont en attente d'une offre chez les artisans commerçants, en hyper et supermarchés. On assiste à une forme de revalorisation des productions locales et de l'économie de proximité : des attentes environnementales et sociétales liés à la consommation locale, une recherche de garanties sanitaires, un besoin de donner du sens social à la consommation (sauvegarde des traditions et des savoir-faire).

Les actions menées par la CMAI s'inscrivent dans le cadre d'un travail partenarial inter consulaire et de projets guidés et portés par le Conseil Général de l'Isère.

➤ Les objectifs

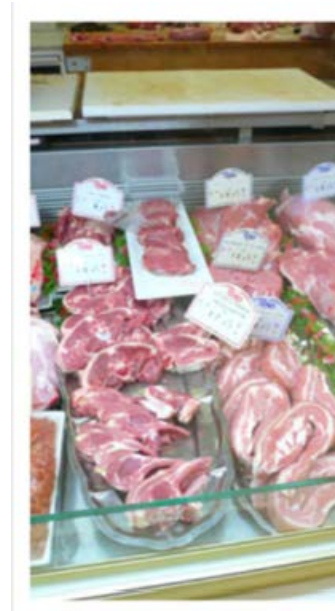
Favoriser le développement des entreprises artisanales en intégrant les attentes des consommateurs.

Le développement de l'offre alimentaire issue des productions agricoles locales dans les commerces de proximité, passe par un développement de l'approvisionnement en matières premières locales.

- Recenser les besoins et les attentes des entreprises artisanales « filière viande (bovine), fruits et légumes » pour intégrer les attentes des consommateurs,
- Proposer des actions aux différentes étapes : de l'approvisionnement à la vente

➤ Les actions réalisées

- 2011- 2012 : Identification des besoins et des attentes des artisans bouchers en matière d'approvisionnement (local) en viande bovine
- 2013 : Identification des besoins et des attentes en matière d'approvisionnement (local) en fruits et légumes,
- 2013-2014 : Développement d'une micro-filière d'approvisionnement en viande bovine locale (mise en place de formation adaptée visant à faire connaître les caractéristiques des animaux vivants, accompagnement à la



définition de cahier des charges qualité de l'approvisionnement en viande bovine, développement d'une méthode de calcul de prix de revient, information sur les enjeux de la contractualisation, mise en relation entre les producteurs et les artisans),

- Rencontres entre professionnels amont et aval (filière viande et filière fruits et légumes),

- 2012-2014 : Accompagnement des artisans pour une meilleure valorisation de leurs productions auprès des consommateurs : rédaction d'un dossier de presse visant à recenser les artisans utilisant des matières premières agricoles locales pour élaborer leurs produits,

- 2013-2014 : Participation dans un groupe de projet visant à redéfinir l'offre produits et services du MIN (Marché d'Intérêt National de Grenoble),

➤ **En quoi cette action participe au renouvellement du modèle de développement du territoire**

Ce projet s'intègre dans une démarche globale iséroise visant à améliorer la disponibilité de l'offre en produits locaux. Il est entièrement lié aux projets des autres chambres consulaires. Il a été conçu en collaboration avec le Conseil Général de l'Isère et les autres chambres consulaires. Les artisans sont depuis toujours des relais possibles de distribution des productions agricoles locales. Le MIN de Grenoble s'inscrit en complémentarité des autres réseaux de distribution.

La plupart des productions agricoles dédiées aux circuits de proximité est captée par les marchés ou la vente directe. Il est donc question de favoriser des échanges constructifs entre producteurs et artisans pour répondre à la demande des consommateurs en produits transformés. La relocalisation des approvisionnements des artisans favorisera le développement de l'offre en produits locaux.

Les efforts déployés pour minimiser les distances d'approvisionnement auront probablement un impact positif sur les émissions de CO2 et par la même sur l'environnement.

Par ailleurs, une telle relocalisation qui s'appuie sur les outils de transformation existants permettra à la fois de valoriser les savoir-faire déjà présents sur le territoire et d'optimiser l'utilisation des outils de productions en place.

De surcroît, développer des partenariats étroits entre producteurs et artisans renforcera la viabilité économique de ces entreprises, dont l'activité non délocalisable répond à la demande des consommateurs et aux attentes européennes dans le domaine de l'alimentation (santé, qualité, diversité) et de l'aménagement du territoire.

➤ **Le financement de l'action**

- 2012 : Conseil Général de l'Isère, Ville de Grenoble, le Pays Voironnais, et Europe* (Feader),

- 2013 : Conseil Général de l'Isère, Ville de Grenoble et Europe* (Feader),

- 2014 : Conseil Général de l'Isère, Ville de Grenoble,

➤ **Les points de vigilance ou de progrès à envisager**

Mobilisation des acteurs économiques souvent très chronophage

Pour en savoir plus

Nom / Prénom : Isabelle Pellerey

Coordonnées : Zac de Bouchayer-Viallet, 20 rue des Arts et Métiers 38 026 GRENOBLE CEDEX 1

Mail : isabelle.pellerey@cma-isere.fr

Tel : 04 76 70 82 72